

La Maison des Parents comprend un vaste séjour/salle à manger, avec cuisine ouverte et équipée, deux chambres avec deux lits de 90 chacune (linge de lit fourni), une salle d'eau avec douche à l'italienne et d'un WC séparé. L'ensemble du bâtiment est accessible en fauteuil.

La réservation s'effectue par écrit, 15 jours à l'avance minimum, auprès de l'animatrice de la vie associative. (Tél : 05 59 33 89 54 ou par e-mail [alaborde@arimoc.fr](mailto:alaborde@arimoc.fr))

Elle sera effective dès réception du chèque d'arrhes (25% du montant total de la location). Le solde est payable à l'entrée dans les lieux, après l'état des lieux.

Le règlement se fera par chèque à l'ordre de l'ARIMOC.

Pour information, les résidents séjournant avec leur famille dans la Maison des parents ne verront pas leur AAH remboursée.

L'association ne sert pas de repas. Les animaux ne sont pas admis.

#### TARIFS :

Par nuit (à partir de 12 heures le jour J jusqu'à 10 heures le lendemain) :	Par jour (à partir de 12 heures jusqu'à 20 heures) :
1 personne 15€	1 personne 5€
2 personnes 20€	2 personnes 10€
3 personnes 25€	3 personnes 15€
4 personnes 30€	4 personnes 20€

En occupant la Maison des parents, les familles s'engagent à respecter les règles générales de fonctionnement et de sécurité qui régissent les établissements de l'ARIMOC.

L'association se réserve le droit d'annuler une location en cas de force majeure (épidémie...).

Ce règlement a été validé par le Bureau le 16 juin 2009